

## Bourreaux de Poste !

Le reportage « *La Poste sous tension* » lors de l'émission « *Envoyé spécial* » nous a beaucoup émus. Il met en évidence le mal-être et la souffrance des postiers au quotidien. Un algorithme qui calcule les tournées et génère des cadences intenable sans prendre en compte les paramètres humains. Des réorganisations sans fin qui poussent les agents à bout jusqu'à l'irréparable et un employeur qui nie les suicides liés au travail et met en place tout un système de communication pour éviter le scandale, comme ça l'a été à France-Télécom. Qui plus est, celui-ci n'a même pas daigné répondre à cette enquête.

Ces collègues fiers de leur travail, bridés, rabaissés, humiliés, livrés à eux mêmes, et finalement sacrifiés pour faire toujours plus de fric. Les conditions de travail qui tuent ne nous étonnent malheureusement pas, nous les vivons tous les jours. Le plus choquant, c'est l'attitude de la direction au lendemain de la diffusion du reportage. La mise en place d'un plan de communication niant la vérité, une note envoyée à tous les encadrants de la BSCC, pour nous dire que le reportage ne reflète pas la réalité. Une ultime tentative pour désamorcer la lassitude et la colère des postiers ! Tout simplement écoeurant !

SUD combat les projets anti-sociaux de la boîte et ils sont nombreux : l'utilisation massive de sous-traitants avec, entre autres, l'arrivée de Viapost à la livraison, dans les ACP de Créteil et Charenton-le-Pont, l'implication et la condamnation de La Poste après le décès de Seydou Bagaga, la volonté de la BSCC d'instaurer des coupures non payées (méridiennes) dans les PFC, la fermeture déguisée de la PFC de Moissy, les coups de pression exercés sur le personnel de la PFC de Gennevilliers pour qu'il suive l'activité à Le Thillay, l'arrêt de la livraison du soir sans aucune forme de reclassement, sans oublier les sans papiers de Chronopost Alfortville qui continuent à se battre pour leur régularisation.

Non seulement, SUD doit combattre la direction mais aussi l'attitude des autres organisations syndicales censées défendre les intérêts des postiers. Tout d'abord, le choix de la CFDT et de FO de favoriser la brigade du matin sur la future PFC de Montereau. Pourquoi la méridienne serait-elle néfaste le matin et pas le reste du temps ? Et que dire des agissements de la CGT en ce qui concerne l'ACP de Rungis Sogaris ? Afin que tout le monde clarifie ses positions au moment où les projets néfastes se multiplient, SUD propose aux autres organisations une intersyndicale afin que chacun mette carte sur table.

En ce qui nous concerne, SUD ne dévie pas de sa ligne. L'intérêt général prime toujours sur l'intérêt individuel. SUD ne se compromet jamais avec la direction et reste toujours à l'écoute des collègues. Quel que soient le centre et l'activité, nous restons un syndicat de lutte et de défense de tous les salariés du groupe La Poste.



0  
 7  
 1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8  
 9  
 10  
 11  
 12  
 13  
 14  
 15  
 16  
 17  
 18  
 19  
 20  
 21  
 22  
 23  
 24  
 25  
 26  
 27  
 28  
 29  
 30  
 31  
 32  
 33  
 34  
 35  
 36  
 37  
 38  
 39  
 40  
 41  
 42  
 43  
 44  
 45  
 46  
 47  
 48  
 49  
 50  
 51  
 52  
 53  
 54  
 55  
 56  
 57  
 58  
 59  
 60  
 61  
 62  
 63  
 64  
 65  
 66  
 67  
 68  
 69  
 70  
 71  
 72  
 73  
 74  
 75  
 76  
 77  
 78  
 79  
 80  
 81  
 82  
 83  
 84  
 85  
 86  
 87  
 88  
 89  
 90  
 91  
 92  
 93  
 94  
 95  
 96  
 97  
 98  
 99  
 100

## ACP GARONOR : Un mois déjà

Presque un mois après l'ouverture de l'ACP Garonor, deux accidents de travail ont déjà eu lieu ! La Poste a tout misé sur les trieurs automatisés, mais rien sur le matériel d'aide à la manutention pour les agents. Les colis lourds et volumineux sont posés à même le sol par les manutentionnaires VIAPOST augmentant le risque de TMS malgré une formation ARMMPP qui alerte sur le danger des colis au sol !

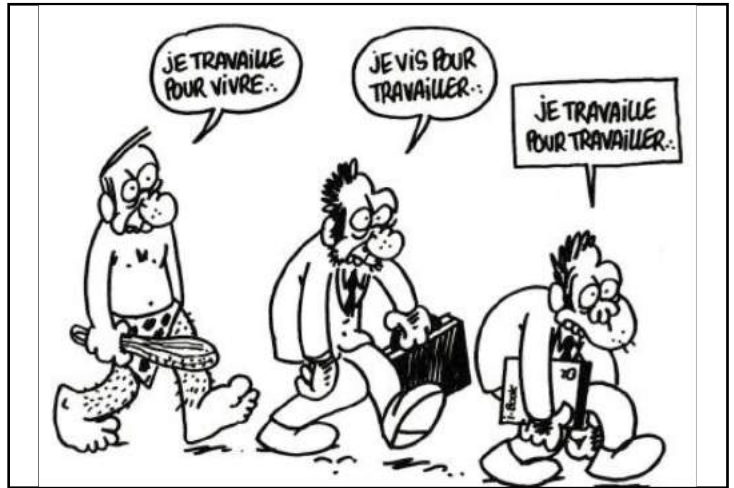
Depuis l'ACP Bondy, SUD avait dénoncé le manque d'effectif et demandé à la direction la création de circuits supplémentaires sur Rosny-sous-Bois, avant le transfert à Garonor. Les collègues s'étaient d'ailleurs mobilisés en 2018, faisant capoter le projet de sous-traitance. Aujourd'hui, le directeur revient à la charge en organisant un sous-effectif chronique et de mauvaises conditions de travail afin de faire craquer



les collègues les uns après les autres. La situation est semblable à celle de l'ACP Rungis. Les collègues devront se battre, alors que VIAPOST fait son entrée en distribution sur l'ACP Créteil...

## La Poste condamnée !

Certes, cela ne ramènera pas Seydou Bagaga, mais après une longue instruction, les responsabilités de La Poste ont été établies par le tribunal de Nanterre. L'employeur et le cadre de La Poste ont tous deux écopé de 6 mois de prison avec sursis. La Poste, quant à elle, a été condamnée à une amende record de 120 000 € pour prêt de main d'œuvre illicite. Justice est rendue mais ça n'est pas cher payé pour la vie d'un homme.



Cela fait déjà 6 ans que notre collègue sous-traitant est décédé, en accomplissant sa mission de service public. Six ans que La Poste fait semblant, en déclarant recourir à la sous-traitance « de manière stable et limitée ». En langue de bois, cela se traduit par « à notre convenance ». En Ile-de-France, plus de 4 colis sur 5 sont distribués par la sous-traitance, mais celle-ci n'épargne pas non plus les services clients, ou encore les PFC où les secteurs d'activité sont doucement grignotés (chargement, déchargement, hors-norme voire vidéo-codage). Il est clair que La Poste sous-traite pour des motifs économiques. Non contente de faire travailler des gens dans d'intolérables conditions, elle se dégage de toute responsabilité en cas de problème. Rejeter la faute sur l'employeur sous-traitant, c'est tellement plus pratique ! À SUD, il n'y a ni oubli, ni pardon ! La Poste est renvoyée en correctionnelle et la fédération SUD-PTT a décidé de se constituer partie civile sur l'ensemble des procédures pénales qui visent La Poste. SUD continuera à se bagarrer pour la ré-internalisation de toutes les activités. Postiers et sous-traitants, même donneur d'ordre, même combat !

## ACP POISSY : Des ratées à l'ouverture

À son ouverture, l'ACP Poissy a connu des problèmes de tri à cause d'un mauvais réglage informatique de VIAPOST, responsable du tri et de la maintenance dans les centres équipés de trieurs automatisés. Le manque de manutentionnaires VIAPOST a été répercuté sur les postiers qui ont dû trier manuellement les colis en CP avant de partir en distribution. Certains encadrants, faisant du zèle, tentent de mettre la pression aux nouveaux postiers, allant jusqu'à refuser de déclarer un accident de travail. Notre militant local a dû intervenir et demander à la direction d'être associé à la prévention des risques comme le prévoit le code du travail. Il a déjà exigé la commande de protections auditives et de camions hayon pour réduire la pénibilité et les risques sanitaires.

Une bataille pour le secrétariat du CHSCT fait rage. Nous pensons que notre militant est le plus compétent pour défendre les intérêts des collègues sur les ACP Poissy et Bois d'Arcy et rendre compte aux collègues du travail fourni.



## PFC MONTEREAU : Des proposition indécentes

Les négociations sur l'organisation du temps de travail (OTT) à la nouvelle PFC de Montereau-sur-le-Jard (PFC IDF SUD) viennent de débuter et ça démarre fort ! Lors de la première réunion, M. Billand (chef de projet et futur directeur de la PFC) et M. Touprix (RRH) nous annoncent qu'ils comptent inclure des coupures méridiennes dans l'OTT. Du jamais vu en PFC ! En instaurant ces coupures non payées, cela rallonge les vacances et le temps de présence au travail de 45 minutes sans être payé plus. On voit que ces messieurs ne travaillent pas à la production ! Nous avons également appris que la PFC IDF SUD allait traiter le TG2 de Charleville-Mézières, Reims, Troyes, Auxerre et Varenne. Cela n'augure rien de bon pour les camarades des PFC de Bar-le-Duc et Mer. Les informations distillées par la direction, au fur et à mesure des négociations, nous font aussi craindre le pire pour la PFC de Moissy même si la DOT Colis IDF nous assure qu'elle ne fermera pas. Comment peut-on faire confiance à une direction qui nous a déjà fait le coup en 2008 avec la PFC de Créteil ? À l'époque, on nous avait déjà annoncé un transfert d'activité sans fermeture. On sait ce qu'il est advenu. Six mois plus tard, la PFC fermait.

À la dernière réunion, M. Billand nous a tranquillement annoncé que lorsque Montereau sera à plein régime (courant 2021), il n'y aurait plus d'activité de tri à Moissy entre 17h00 et 23h00 (Brigades Après-midi, Sur-Brigade AM, Nuit et Sur-brigade Nuit). En gros, si les agents veulent continuer à travailler en PFC, ils devront aller à Montereau. Cela ressemble beaucoup à un transfert de personnel qui ne dit pas son nom ! À l'occasion de la dernière réunion plénière, nous avons pu constater les positions délirantes des autres organisations syndicales. La CFDT et FO veulent supprimer la méridienne, mais seulement en brigade du matin. Les collègues des autres brigades apprécieront. Quant à la CGT, elle n'a même pas participé à la réunion. Le chef de projet nous dit qu'il souhaite la signature d'un accord à la fin des négociations. Pour SUD, la coupure non payée (méridienne) n'est pas négociable. Si l'OTT de la PFC Montereau reste en l'état, le chef de projet devra aller frapper à la porte des signataires habituels.

Le personnel des 2 PFC d'Ile-de-France (Gennevilliers et Moissy) s'est associé pour l'occasion et fait circuler une pétition avec les revendications suivantes : pas de coupures non payées, un accord social et financier digne de ce nom, le reclassement et le respect des souhaits de chaque agent. À notre humble avis, et même si on nous dit le contraire, il y a fort à parier que la BSCC généralise la méridienne dans toutes les nouvelles PFC. C'est donc un sujet qui va vite devenir national, les camarades de toutes les PFC doivent se préparer à combattre ces propositions indécentes. **Non aux horaires extensibles ! Non aux coupures méridiennes !**



## — — — — — Au revoir livraison du soir !

Trois ans après sa mise en place, la direction décide d'arrêter la livraison du soir et de supprimer purement et simplement les brigades. SUD s'oppose à ces pratiques illégales et demande un accompagnement social et financier pour tous les agents concernés. La DOTC, dans sa recherche incessante de profit, avait mis en place des brigades de livraison en soirée afin de vendre des contrats en J+1. Comme beaucoup de projets initiés par la direction, celui-ci se solde par un lamentable échec. Non contente de lancer des projets foireux, mal préparés, la direction voudrait maintenant contraindre ces agents à intégrer la livraison du matin. La grande majorité des vingt personnes concernées avait été embauchée spécifiquement sur des vacances en après-midi et soirée (14h00-21h00). Il n'est donc pas question de bouleverser leur vie. Les agents n'ont pas à payer les errances de la DOT Colis Ile-de-France.

À ce jour, nous sommes dans l'attente, la direction doit nous proposer une date de CDSP sur le sujet. Nous ne manquerons pas de porter les revendications des collègues, à savoir un reclassement en bonne et due forme. Nous demandons simplement que les livreurs du soir soient respectés, et qu'ils bénéficient des mêmes droits que l'ensemble des collègues, quel que soit leur nombre.





## Retraites : travailler plus longtemps pour gagner moins !

Le gouvernement veut réformer nos régimes de retraites pour créer un régime universel. Malgré les annonces rassurantes, ce n'est pas pour sauver un système en péril, puisque le système des retraites actuel est à peu de choses près à l'équilibre. L'objectif réel est de faire baisser les pensions. Aujourd'hui, chacun connaît à peu près avec combien il va partir en retraite. Pour les salariés du privé, c'est la prise en compte des 25 meilleures années et pour les fonctionnaires c'est 75% du dernier traitement indiciaire perçu depuis au moins six mois. Demain, le système prendra en compte toutes les années travaillées. Tu cotiseras, tu cumuleras un certain nombre de points et ces points seront ensuite convertis en argent. Le problème, c'est que tu ignoreras la valeur du point, puisque celui-ci sera soumis à des facteurs qui ne seront pas connus à la liquidation des droits !!! Macron l'avait juré, il ne devait pas toucher à l'âge légal de départ (62 ans), il est pourtant question aujourd'hui d'un âge d'équilibre à 64 ans, même si le gouvernement donne l'impression de reculer sur ce point. Dans le projet, la pension de chaque génération dépendrait de l'espérance de vie de cette génération alors que l'on sait qu'un cadre vit 6 ans de plus qu'un ouvrier. Le gouvernement entend également limiter les dépenses consacrées aux retraites à leur niveau actuel, soit 13,8% du PIB. Comme le nombre de personnes à la retraite va augmenter dans les années à venir, la part de retraite revenant à chaque personne va mécaniquement diminuer. Travailler

gratuitement jusqu'à la mort, tel est le monde idéal voulu par le gouvernement Macron et son complice le Medef !!! Le projet de loi ne sera probablement pas présenté avant l'été 2020 (il y a les municipales !), mais c'est maintenant qu'il faut se mobiliser.



**Les propositions de SUD sont claires :** abrogation des réformes régressives, annulation de la décote, âge légal de départ à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles), pas de retraite inférieure au SMIC, 37 ans et six mois pour le taux plein, taux de remplacement à 75%, intégration des régimes complémentaires dans les régimes de base, taxation des dividendes, égalité de salaire entre les hommes et les femmes, prise en charge des enfants, développement des équipements petite enfance, prise en charge de la dépendance par la Sécurité Sociale.

### Rungis ACP : Une alerte sociale avortée !

Depuis son ouverture, l'ACP Rungis souffre d'un gros manque d'effectif, soit une dizaine d'agents pour atteindre l'effectif nécessaire à la création d'un CHSCT local. Ce même CHSCT où le directeur a voté en faveur de la CGT pour le secrétariat... Au cours d'une plénière sur l'organisation de la période, la direction annonce qu'elle souhaite sous-traiter la commune de Cachan, distribuée par des postiers asphyxiés par une surcharge de travail. Au lieu de créer des tournées supplémentaires, les collègues seraient répartis à gauche à droite, sans positions de travail fixes. C'est dans ce cadre que les syndicats CFDT, CGT, FO et SUD décidaient d'émettre une alerte sociale afin de demander l'embauche de dix personnes. Au même moment, le secrétaire CHSCT



(CGT) valide une réunion le 24 septembre, jour de mobilisation contre la réforme des retraites à laquelle son syndicat appelle ! Pire, il votera ensuite pour la sous-traitance avec la CFDT. Le militant SUD sera le seul à s'opposer.

La position de ces deux syndicats en CHSCT est en totale contradiction avec l'alerte sociale ! SUD ne participera donc pas à cette mascarade et se désolidarise de cette alerte. Les collègues de Rungis peuvent compter sur nos 2 militants locaux pour défendre leurs droits et leurs intérêts, face à une direction et des syndicats qui collaborent.